



MOSELLE

Metz, le 12 janvier 2017

Monsieur le Président,

L'ensemble des organisations syndicales refuse de participer au CTL « emplois » 2^{ème} convocation ce jour après un premier boycott.

Avec 110 SUPPRESSIONS D'EMPLOIS en deux ans, la Moselle est le deuxième département le plus touché de la DGFIP.

Pour 2017, 51 emplois seront supprimés au prétexte de directives nationales, de gains de productivité (dématérialisation) à partir de calculs de charges et de correctifs de pondération une fois encore totalement opaques.

Par ce tour de force vous allez persister à démotiver, démobiliser et démoraliser la grande majorité des agents y compris de nombreux cadres.

Et ce ne sont pas vos visites éclairées qui peuvent vous permettre d'appréhender le climat réel dans les services et la dégradation des conditions de travail.

Vos rustines organisationnelles génèrent plus de stress et de mal être au travail que de réelles améliorations.

Depuis 20 ans, notre direction s'est restructurée, réorganisée, fusionnée ... pour quel bilan ? La dégradation des conditions de travail et la casse accrue du service public !

Combien de temps encore la conscience professionnelle des personnels permettra-t-elle de pallier cette situation calamiteuse ?

Vous avez ainsi votre part de responsabilité dans cette situation de désorganisation du service public et d'accroissement de la détresse de vos agents.

Nous, élus du personnel, ne sommes pas mandatés pour cogérer la pénurie d'effectifs et démanteler le service public.

C'est pourquoi nous ne siégerons pas au Comité Technique Local des suppressions d'emplois de ce jour.



MOSELLE

NON AUX SUPPRESSIONS D'EMPLOIS NON AUX RESTRUCTURATIONS

Les représentants élus au CTL de Moselle FO-SOLIDAIRES -CGT-CFDT ont refusé de siéger ce jour le 12 janvier 2017 au CTL décidant des 51 nouvelles suppressions d'emplois pour 2017 .

Vous trouverez au verso de ce tract la déclaration commune faite au Président du CTL .

Dans le prolongement de cette action,
les élus en CTL cadre A des syndicats FO-SOLIDAIRES-CFDT-CGT se sont adressés en ces termes au Directeur (voir message ci-dessous)

Monsieur le Directeur,

En réponse à votre invitation à participer à une convention des cadres A à Metz le 12 janvier 2017 à partir de 14h, je vous informe que je n'y assisterai pas.

L'ordre du jour mentionne votre présentation du plan stratégique et des principales réorganisations de l'année 2017.

Je tiens à vous faire part de mon étonnement, sachant qu'en tant que représentant des personnels, je n'ai pas été destinataire de ces mêmes informations en Comité Technique Local.

Ces informations sont indispensables pour répondre aux nombreuses interrogations et inquiétudes des agents concernés, tout particulièrement en cette période de campagne de mutation.

Pour ces motifs, je ne participerai pas à cette réunion.